

**COMMUNE DE MELZ SUR SEINE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 Mai 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de cantine de la commune en raison de la crise sanitaire sous la présidence de, Monsieur Jean-Pierre ROCIPON.

<b>Date de la convocation : 19 Mai 2020</b>	<b>Nombre de membres présents : 11</b>
<b>Date d'affichage : 26 Mai 2020</b>	<b>Pouvoirs : 0</b>
<b>Nombre de membres en exercice : 11</b>	<b>Votants : 11</b>

Le quorum étant atteint, Le Conseil Municipal peut délibérer.

Mme Laure MASSON a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Pierre ROCIPON, Maire sortant, installe le nouveau conseil municipal élu en date du 15 Mars 2020.

Il remet la présidence à Madame Muguette LEPATRE, doyenne du conseil.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- ✓ **Sous la présidence de Mme Muguette LEPATRE** procède à l'élection du Maire à bulletin secret.  
M. Jean-Pierre ROCIPON a été élu Maire à 10 voix, 1 vote blanc.
- ✓ **APPROUVE**, la création de deux postes d'adjoint à 10 voix, 1 abstention.
- ✓ **VOTE** à bulletin secret les adjoints dont les résultats sont les suivants :
  - M Rodolphe RENAI est élu 1<sup>er</sup> adjoint à 10 voix, 1 vote blanc.
  - M Hervé MANDON est élu 2<sup>ème</sup> adjoint à 10 voix, 1 vote blanc.
- ✓ **FIXE** le montant des indemnités de fonction pour le Maire et les Adjoints suivant l'indice terminal brut en vigueur et suivant les taux en pourcentage suivant :
  - Maire : 25.5 %
  - Adjoints : 9.9 %

La séance est levée à 19h30